

BILAN D'ACTIVITÉS

Centre communal d'action sociale

2025







Agir, pour et avec, chaque Angevine et Angevin.

Dans un contexte de transformations sociales, démographiques et économiques profondes, notre établissement poursuit une mission essentielle : soutenir les Angevins dans la diversité de leurs parcours, en valorisant leurs capacités et leur pouvoir d'agir.

Tout au long de l'année 2025, les équipes du CCAS ont démontré que l'accompagnement social ne se limite pas à répondre à l'urgence, mais s'inscrit dans une démarche globale, humaine et durable. Prévenir la perte d'autonomie, soutenir la santé mentale, lutter contre l'isolement, favoriser l'accès aux droits, à la culture, à l'emploi : autant de leviers mobilisés pour renforcer la cohésion sociale sur notre territoire.

Cette action s'appuie sur des principes forts : respect de l'autonomie des personnes, individualisation des réponses, proximité et coopération avec un large réseau de partenaires associatifs, institutionnels et citoyens. Les résultats observés, qu'il s'agisse des actions de prévention, du soutien aux bénévoles, de l'innovation sociale ou de l'« aller-vers », témoignent de l'impact concret de ces engagements sur la vie des habitants.

L'année 2025 a été marquée par la célébration de 2 anniversaires importants : les 30 ans d'existence du Pass et les 10 ans du permis citoyen. Ils soulignent la place du CCAS comme témoin privilégié et expert de l'évolution des besoins et de sa place centrale dans la mobilisation de partenariats afin d'apporter des réponses innovantes et adaptées. Ce sont ces nombreux partenariats qui permettent une approche globale de la personne, favorable à son accompagnement.

Le CCAS agit également avec responsabilité, en intégrant les enjeux de transition écologique, d'efficacité des organisations et d'amélioration continue de la qualité des services. Ces choix traduisent notre volonté d'anticiper les besoins de demain, sans jamais perdre de vue l'essentiel : la dignité et le bien-être des personnes accompagnées.

Je tiens à saluer l'engagement remarquable des agents, des bénévoles et des partenaires, dont l'implication quotidienne donne tout son sens à l'action publique locale. Ensemble, continuons à faire du CCAS un acteur solidaire, innovant et profondément humain au service des Angevins.

Christelle Lardeux Coiffard,

Première adjointe

Adjointe aux Solidarités actives et aux Droits des femmes

Présidente déléguée du CCAS

SOMMAIRE

Présentation des directions du CCAS p. 6

Les ressources et les moyens du CCAS p. 8

1

Valoriser le potentiel des habitants

p. 10

- **Agir pour la santé des Angevins**
 - Prévenir la perte d'autonomie des seniors
 - Agir pour la santé mentale des bénéficiaires de l'Action Sociale
 - Soutenir les initiatives privées
- **Accompagner l'avancée en âge, en humanité**
 - Faire de l'avancée en âge un atout : célébrer les centenaires - Bavard'âges
- **Valoriser et soutenir l'investissement bénévole**
 - Les 10 ans du permis citoyen
 - Les médailles du bénévolat : valoriser et remercier l'investissement des bénévoles
- **Accompagner et mettre en lumière les initiatives des résidents**
 - Une compagnie de théâtre à Grégoire-Bordillon

2

Développer la coopération

p. 14

- **Fluidifier le parcours des bénéficiaires**
 - De nouvelles permanences de partenaires à la direction de l'Action Sociale
- **Accompagner vers l'emploi**
 - Des actions collectives pour découvrir les métiers et développer ses compétences
 - Faciliter le déploiement d'un accompagnement plus global
 - S'appuyer sur les compétences des partenaires pour renforcer l'accompagnement

3

Agir en proximité et intégrer la logique du « aller-vers »

p. 16

- **Accompagner les projets de territoire**
 - Clap de fin pour la mission d'appui au NPNRU
- **Provoquer la rencontre avec les habitants**
 - Lutter contre l'isolement des seniors : un engagement durable à Angers

4

Intervenir en subsidiarité

p. 18

- **Les aides sociales facultatives : baromètre des besoins des Angevins**
 - Les aides délivrées en 2025
- **Le Pass, 30 ans d'accueil inconditionnel des Angevins en grande précarité**
- **Soutenir les projets associatifs**

5

Placer l'innovation au cœur des projets afin de toujours adapter les réponses aux besoins des Angevins

P. 20

- **Innover dans l'offre de service en réponse aux nouveaux besoins des habitants et des agents**
 - Le parcours répit : une réponse pour les aidants et une réponse pour la continuité des parcours professionnels
 - Le succès des conférences numériques en direct d'Angers seniors animation
- **Utiliser les technologies innovantes et ludiques pour renforcer la stimulation des résidents**
 - Des champions de e-bowling à Grégoire-Bordillon
- **Adapter l'organisation pour plus d'efficacité**
 - S'appuyer sur les évaluations de la Haute autorité de santé pour faire évoluer l'organisation des services
 - Le nouveau projet d'établissement des résidences autonomie : une démarche collective et stratégique

6

Agir dans une démarche responsable face aux enjeux de transition écologique et de développement durable

p. 22

- **Lutter contre le gaspillage et les difficultés d'accès aux produits alimentaires**
 - La contribution du CCAS aux frigos solidaires
- **Sensibiliser aux enjeux environnementaux**
 - Des ateliers pour découvrir les écogestes
 - Généralisation de la collecte des bio-déchets
 - Le jardin potager du Pass
- **Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments**
 - La réhabilitation de la Corbeille-d'argent : modernisation et amélioration du confort

Annexes p. 24

Les membres du conseil d'administration

Organigramme du CCAS - Une nouvelle structuration du système de pilotage du CCAS

La prévention santé pour les seniors

Les directions du CCAS en quelques chiffres

La direction de l'Action Sociale

Apporter une réponse individualisée pour accompagner l'accès aux droits.

Accueil - Médiation - Conseil (AMC)

24 agents - 46 947 passages (+4 %)
29 208 appels entrants - 10 475 foyers
soutenus par AMC et IS (3 399 nouveaux)

Équipe Accueil - Médiation

- Accueil et information de 1^{er} niveau.
- Évaluation des demandes et soutien aux démarches.
- Orientation et mise en relation.
- Élection de domicile -
2 884 personnes domiciliées (48 %
des passages, 49 724 courriers).
- Carte Partenaires.
- Attestations de quotient solidaire.

Équipe Accueil - Conseil

- Diagnostic socio-économique et soutien aux démarches pour favoriser l'accès aux droits.
- Accès aux dispositifs d'aides sociales légales (RSA, FSL, dispositifs en direction des publics âgés et handicapés).
- Accès aux aides facultatives :
- 18 % des motifs de visite
- 3 332 foyers soutenus (+ 6,4 %)
- dont 974 nouveaux.
- Microcrédit.

Le service Intervention Sociale (IS)

17 agents - 1 000 bénéficiaires
d'un parcours d'accompagnement long

Accompagnement :

- Soutien aux démarches administratives.
- Aide à l'accès aux droits sociaux (RSA, ACS, FSL).
- Accompagnement de projets de vie ou professionnels.
- Mise en lien avec les acteurs locaux.

Actions collectives :

- Développement des compétences psychosociales et maintien du lien social (sorties et activités culturelles, marches...).

Dispositifs spécifiques :

- Référente jeunesse.
- Permis citoyen.
- Facil'démarches...
- Plie : accompagnement vers l'emploi (RDV, ateliers, immersions).

Le Point accueil santé solidarités (Pass)

10 agents - 24 098 accueils en 2025

Public :

- Personnes majeures en grande précarité et non accompagnées d'enfants.
- Isolées, sans domicile, parfois en situation d'addiction.

Services proposés :

Un accueil inconditionnel, convivial et adapté.

- Un accès à l'hygiène : douches et blanchisserie
- Des boissons chaudes
- Une salle de repos
- Des permanences (sociale, infirmerie, psychologue)
- Des animations collectives (sport, culture)
- Un chenil
- Une bagagerie
- Accès internet, cyberspace
- Des permanences associatives

Le soutien à la vie associative

2 agents

- Coordination des relations partenariales associatives ;
- Animation du réseau d'aide alimentaire (suivi, soutien, projets).

Le service Ressources de l'Action Sociale

4 agents

- Appui administratif et comptable à l'ensemble des dispositifs et projets de la direction.

Évolution des passages à l'année à l'accueil de l'Action Sociale (site Chemellier)

	2021*	2022	2023	2024	2025
Nombre total de passages sur l'année	18 967	39 689	43 222	45 214	46 947
Évolution avec l'année précédente	- 43 %	+ 109 %	+ 9 %	+ 5 %	+ 4 %

* année de la cyberattaque



Cap seniors & aidants

36 agents - 4 000 seniors et aidants de seniors orient s ou accompagn s

Apporter une r ponse individualis e pour soutenir le parcours   domicile

Accompagner le maintien   domicile :

- Un num ro unique pour toute question des seniors et de leurs aidants : **2 277** personnes aid es   distance (+ 5 %) pour **10 767** appels au guichet unique.
- En moyenne, **334** personnes accompagn es chaque mois par les **6** coordinatrices en g rontologie.
- **363** b n ficiaires du portage de repas pour **118 026** repas livr s.
- **67** nouvelles personnes inscrites dans l'ann e sur le RNC (pour un total de personnes de **246**).
- **617** appels de veille par **2** volontaires en service civique et **84** visites d' valuation   domicile.

Soutenir les aidants :

- **585** aidants accompagn s (+ 13 %).
- **1 165 h** de r pit   domicile pour **103** couples aid s.
- **124** actions de r pit / **343 h** de r pit dans un programme de formations, d'informations, d'activit s collectives.
- **1** s jour aidants / aid s.

Soutenir le territoire :

- **2** rencontres annuelles pour une centaine de professionnels partenaires.
- **20** fiches th matiques ressources.
- **1** extranet ressource - **572** professionnels inscrits.



Angers seniors animation

23 agents - 4 300 seniors accompagn s (+ 3 %) **650** nouveaux et **7 390** seniors accueillis physiquement   l'espace Welcome

Agir en collectif pour stimuler le lien social, vieillir en sant , pr venir l'isolement

- **1 650** activit s et **43 516** participations.
- Coordination de projets collectifs.
- Animation du plan de lutte contre l'isolement des seniors :
- **454** appels de convivialit  par mois.
- Portage de la dynamique de proximit  : **1 215** seniors rencontr s individuellement (toc toc toc, stands sur les march s...).
- Soutien   l' chelle de la ville et portage des collectifs seniors.

Parcours r sidentiel et Territorialisation



L'h bergement

252 agents - pr s de **700** seniors r sidents
16  tudiants - **3** logements passerelles d'insertion

- **6** r sidences autonomie (Gr goire-Bordillon, Robert-Robin, Les Justices, La Corbeille-d'Argent, Bellefontaine, Saint-Michel) et 1 Ehpad (sur 2 sites : C sar-Geoffray et Gaston-Birg )
- **2** accueils de jour.



Les accueils de jour de l'Ehpad

8 agents - **18** places

Accompagner les personnes atteintes d'une pathologie neurod g n rative apparent e   Alzheimer



Les Espaces seniors

Les Espaces seniors sont une organisation visant   dynamiser l'action de proximit  de chaque quartier   destination des seniors.

Coordonn s par les responsables des r sidences autonomie, les espaces seniors sont organis s par territoire Ouest, Sud et Centre-Est et s'appuient notamment sur les ressources logistiques et humaines des r sidences autonomie.



Restauration

46 agents - **365 294** repas produits en 2025

Pr paration des repas pour le service de portage   domicile, l'Ehpad et les 6 restaurants des r sidences autonomie accessibles   tous les seniors

Dont :

- **118 295** pour le portage de repas   domicile.
- **220 762** pour les seniors d jeunant dans les  tablissements du CCAS.
- **4 832** repas de f tes, ap ritifs dinatoires, pique-niques, barbecues... pour les grands  v nements organis s par le CCAS.
- **21 435** pour la restauration sociale.

Les directions supports

Pour d ployer ses activit s, le CCAS s'appuie sur des directions supports internes et celles mutualis es avec la Ville d'Angers.

24 agents interviennent au sein des services supports du CCAS pour porter les enjeux :

- > des finances ;
- > du patrimoine ;
- > des ressources humaines ;
- > des ressources num riques ;
- > de conseil en gestion et en management des risques ;
- > de pilotage des  tudes et de l'observation sociale du territoire et de l'efficacit  de l' tablissement ;
- > d'accompagnement des services dans la conduite de leurs projets ;
- > de portage de la d marche qualit , sant  et s curit  au travail ;
- > de communication interne et externe de l' tablissement.

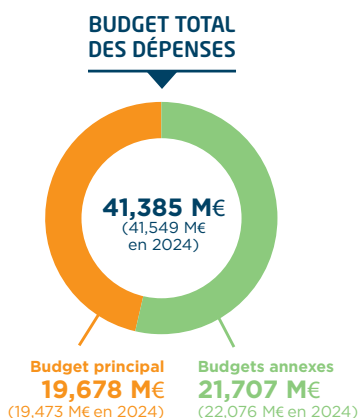
Les ressources et les moyens du CCAS

Le CCAS dispose d'un budget financé principalement par la subvention de la Ville d'Angers (17 800 000 €), des organismes partenaires : l'État, l'ARS, le Département de Maine-et-Loire, ainsi que des contributions des usagers.



Budget : 42 862 000 €
répartis à hauteur de 41 385 000 €
en fonctionnement et 1 477 000 €
en investissement.

Section de fonctionnement



Les ressources humaines

442
agents
(agents permanents 2025)

**MOYENNE
D'ÂGE**
46,7 ans

**43
MÉTIER**



- CCAS - Direction et Action Sociale**
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation
sites Chemellier et David-d'Angers
02 41 05 49 49
- Cap seniors & aidants - guichet unique**
16 bis, avenue Jean-XXIII
02 41 68 55 77
- Service Restauration - site du MIN**
16, avenue Jean-Joxé
02 41 24 60 64
- Service Restauration - cuisine centrale**
66, boulevard Gaston-Birgé
02 41 24 60 64
- Ehpad site Gaston-Birgé**
66, boulevard Gaston-Birgé
02 41 21 13 03
- Ehpad site César-Geoffray**
15, rue César-Geoffray
02 41 24 15 23
- Point accueil santé solidarités**
2, boulevard Joseph-Cussonneau
02 41 88 87 40
- Résidence autonomie Bellefontaine**
2, rue de la Rame
02 41 87 55 11
- Résidence autonomie Bordillon**
45, place Grégoire-Bordillon
02 41 86 00 70
- Résidence autonomie les Justices**
4, rue Édouard-Manet
02 41 44 00 40
- Résidence autonomie Monplaisir**
14, boulevard Robert-Schuman
02 41 43 63 43
- Résidence autonomie Robert-Robin**
16 bis, avenue Jean-XXIII
02 41 68 55 77
- Résidence autonomie Saint-Michel**
87, rue Lardin-de-Musset
02 41 43 33 33
- Angers seniors animation - Espace Welcome**
4, place Maurice-Sailland
02 41 23 13 31
- Cap seniors & aidants - portage de repas**
25, boulevard Victor-Beaussier
02 41 44 04 34

Des principes d'action et des valeurs partagées

Profondément engagées dans le maintien du lien social et dans l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, les équipes du CCAS œuvrent selon des principes d'action et des valeurs partagées fortement ancrées dans leurs pratiques :

- Valoriser le potentiel des habitants
- Développer la coopération
- Agir en proximité et intégrer la logique du « aller-vers »
- Intervenir en subsidiarité
- Placer l'innovation au cœur de ses projets pour adapter toujours les réponses aux besoins des Angevins
- Agir dans une démarche responsable face aux enjeux de transition écologique et de développement durable



1

Valoriser le potentiel des habitants

Le CCAS est ouvert à tous les Angevins souhaitant un soutien. Pour adapter une réponse individualisée, les projets sont pensés comme des facilitateurs de vie et de réussite. Pour cela, les agents reconnaissent l'autonomie de l'utilisateur, respectent son intégrité, ses capacités et ses besoins.

Agir pour la santé des Angevins

Prévenir la perte d'autonomie des seniors

Proposer un programme cohérent et concerté (annexe page 26)

Pour agir en prévention de la perte d'autonomie, la direction de l'Action Gériatrique a renforcé un plan « prévention santé » autour d'actions couvrant 22 thèmes parmi lesquels l'activité physique, le sommeil, la santé mentale, la nutrition, la mémoire, les sens, le rôle d'aidant, la vie affective, la prévention des pathologies et la mobilité et sécurité routière. Quinze partenaires mutualistes, institutionnels et associatifs ont contribué à l'animation de 33 actions. Ce programme complète les propositions culturelles, ludiques et créatives favorisant le lien social et la santé mentale.

> **Plus de 800** actions de prévention de santé pour les seniors

Mesurer les impacts (annexe page 27)

Pour mesurer l'impact de ses actions, Angers seniors animation a interrogé 300 participants réguliers lors d'entretiens individuels. 71 % vivent seuls et 90 % déclarent au moins un bénéfice lié aux activités. La première conséquence exprimée est la santé sociale (71 % sont plus à l'aise avec les autres et 51 % se sentent moins seuls). La deuxième conséquence exprimée est leur santé mentale et le fort impact sur l'équilibre émotionnel (54 % ont un meilleur moral, 24 % ont gagné confiance en eux). Enfin, la troisième conséquence la plus exprimée par les participants est un bénéfice sur leur santé physique (25 % dorment mieux, 22 % ont plus de force). Cette enquête apporte un éclairage précieux sur les effets globaux de la prévention.

Agir pour la santé mentale des bénéficiaires de l'Action Sociale

En complément des aides financières, le service Intervention Sociale a développé de nombreuses actions collectives visant à lutter contre l'isolement, renforcer le lien social et soutenir l'autonomie des publics vulnérables, souvent en partenariat avec des associations.

> **39** actions collectives de l'Action Sociale pour la santé

Pour favoriser le lien social : 8 séances de marche (43 participants), 6 ateliers « Arts tissant du lien » autour du slam avec une représentation finale au théâtre Le Quai en présence d'élus (7 participants réguliers) et 10 ateliers jeux/papotage (6 à 8 personnes par séance).

Pour renforcer l'estime de soi : 1 session « valoriser son image en situation professionnelle » et 2 sessions « comprendre ses émotions » (12 participants), ont permis de mieux appréhender les émotions et de développer des ressources pour la gestion du stress.

Pour s'évader par les loisirs et la culture : 4 sorties estivales conviviales (au Croisic, à Terra-Botanica, aux machines de l'île à Nantes ou pour une séance d'atelier tapisserie), ont rassemblé plus de 25 participants, avec un fort taux de satisfaction. Par ailleurs, la charte Culture et Solidarité a permis 8 sorties culturelles (37 participations) et la distribution de places pour des événements sportifs au bénéfice des usagers et de jeunes en insertion.

Soutenir les initiatives privées

> 1 événement
pour la santé

Opération Onesight, le CCAS en soutien de l'initiative d'un opticien angevin

La Fondation OneSight propose des services d'ophtalmologie aux populations défavorisées en mobilisant des ophtalmologues bénévoles et en fournissant du matériel d'évaluation visuelle et des équipements de correction.

Après avoir été porteur de l'initiative en 2023, le CCAS a soutenu le renouvellement de l'action par un opticien angevin qui a souhaité assurer son organisation. Ainsi la direction de l'Action Sociale, avec en première ligne le Pass, s'est mobilisée tout au long du projet en orientant des personnes éligibles à ce dispositif et en assurant la mise à disposition d'une salle municipale.

Ces deux journées ont été un véritable succès de fréquentation et de relations partenariales. 92 personnes ont été prises en charge les 4 et 5 mars, avec la collaboration d'une dizaine de structures partenaires. 56 personnes ont été orientées vers des consultations et la fourniture d'équipements de correction visuelle pour 51 d'entre elles. 74 paires de lunettes ont été offertes par la fondation.

Accompagner l'avancée en âge en humanité

Faire de l'avancée de l'âge un atout

Célébrer les centenaires

Si tous les anniversaires sont fêtés avec chaleur dans les établissements du CCAS, célébrer les personnes centenaires est un moment particulier partagé avec les familles. Célébrer un centenaire c'est honorer une mémoire vivante de notre histoire. Les centenaires ont traversé des époques marquées par de grands changements et portent une expérience unique. Leur longévité témoigne de résilience, de patience et de sagesse. Les écouter permet de transmettre des valeurs et des leçons de vie aux générations suivantes. Le CCAS a à cœur de reconnaître leur place essentielle dans la société et renforcer le lien entre les âges. La résidence des Justices a accueilli 4 personnes centenaires en 2025 et a tenu tout particulièrement à les célébrer collectivement en présence du maire-président.

Bavard'âges : les résidents de l'Ehpad César-Geoffray passent à la radio !

Dans le cadre d'un partenariat avec Radio Campus et l'école Alfred-Clément, l'Ehpad César-Geoffray a mis en œuvre un projet inédit soutenu par Angers Mécénat : enregistrer une émission de radio mêlant souvenirs et échanges intergénérationnels.

Née d'une rencontre entre la chargée d'animation et de vie sociale pour l'Ehpad, Radio Campus Angers et l'animateur responsable des activités périscolaires de l'école, l'initiative visait à valoriser l'expérience de vie des résidents en la partageant avec les enfants. Tous les lundis de mai à juin, pendant les temps d'activité périscolaires, les élèves de CM1-CM2 ont pu mener leurs interviews à l'Ehpad sur des thèmes qui abordaient l'école, les jeux, les métiers et les médias entraînant des discussions sur les différences entre hier et aujourd'hui. Temps fort du projet : l'enregistrement en public de l'émission qui diffusait des séquences sélectionnées dans les interviews, suivi d'un goûter convivial avec les familles des enfants et des résidents. Au final une émission très touchante et de grande qualité témoignant des relations privilégiées qui se sont tissées au fil des rencontres.

Pour écouter
l'émission :



© Gilles Bodet

Valoriser et soutenir l'investissement bénévole

Les 10 ans du permis citoyen

Le « permis citoyen » est un dispositif de soutien aux Angevins de plus de 18 ans dans l'obtention du permis de conduire de catégorie B (soutien financier et / ou soutien à l'apprentissage). En contrepartie de ce soutien, les bénéficiaires s'engagent 20 à 40 h bénévolement auprès d'une association partenaire ou d'un service de la collectivité.

Le 9 octobre, la cérémonie d'anniversaire des 10 ans du dispositif était l'occasion de remercier autant les partenaires associatifs, les auto-écoles, les bénévoles chargés d'accompagner les apprentis avec de la conduite supervisée et les équipes du CCAS que l'implication bénévole des bénéficiaires.

Les médailles du bénévolat

L'un de ces bénévoles, Hervé, engagé de longue date dans la sécurité routière a été particulièrement mis à l'honneur cette année en recevant la médaille du bénévolat de la Ville d'Angers. Cette médaille reconnaît son engagement constant, parmi les premiers impliqués dans l'accompagnement des bénéficiaires du permis citoyen.

En 2025 :

- > 180 bénévoles engagés auprès des seniors
- > 100 personnes accompagnées par le permis citoyen engagées auprès d'associations
- > 8 bénévoles investis dans la conduite supervisée

Angers et sa région

Rédaction : 5 bis, rue Thiers
Tél. 02 41 25 62 00
Courriel : redaction.angers@ouest-france.fr
Relations abonnés : tél. 02 99 32 66 66

Ouest-France
Jeudi 9 octobre 2025

En passant son permis, elle trouve son orientation

Fouraha Abdou a bénéficié du dispositif Permis citoyen. Grâce à son expérience de bénévolat, elle s'autorise à aller vers le métier dont elle a toujours rêvé : infirmière.

L'histoire

La boucle est bouclée. L'expression, bien que cliché, se prête particulièrement à l'histoire de Fouraha Abdou. Quand elle commence ses études, elle rêve de suivre un cursus d'infirmière. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, elle va enfin y parvenir. Cette réussite, elle la doit en grande partie à sa volonté de passer le permis de conduire.

Tout commence en 2022, alors qu'elle termine un BTS économie sociale et familiale, cette dernière se tourne vers la mission locale. Elle cherche ce qu'elle pourrait faire de sa vie. « J'étais perdue, je ne savais pas où je devais aller », confie-t-elle. Elle démarre un suivi et commence à monter un dossier pour bénéficier du « permis citoyen ». Ce dispositif de la ville d'Angers permet à ceux qui le souhaitent de recevoir une aide financière pour passer le permis de conduire, à condition qu'ils fassent 20 heures de bénévolat dans une association ou un service municipal.

« Pour moi, c'était important de passer le permis pour trouver un travail, mais aussi pour me déplacer », précise-t-elle.

Du bénévolat en Ehpad

Reste à déterminer dans quelle structure elle va aller donner d'elle-même. « Je savais déjà là où je voulais aller », note celle qui a toujours rêvé de travailler dans le domaine de la santé. « On en a profité pour aller découvrir un Ehpad », clarifie, complice, Justine Barrau, travailleuse sociale au CCAS (Caisse centrale d'activités sociales) et référente du dispositif. Elle a accompagné Fouraha Abdou tout au long de ses démarches. En établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), « on m'a montré le



Fouraha Abdou (à gauche) a bénéficié du dispositif Permis citoyen. Elle est avec Justine Barrau qui l'a accompagnée au CCAS.

(Photo : Olympe FLEURY)

métier, on m'a encadré et ça m'a beaucoup plu », continue Fouraha Abdou. C'est en partie ce qui la motive à s'inscrire en formation d'aide-soignante, qu'elle intègre quelques mois plus tard, en août 2023.

Pendant ces études, elle continue ses cours de conduite puis commence la conduite supervisée – conduite accompagnée pour les adultes – avec un bénévole au CCAS. « Comme les leçons de conduites sont chères, on le propose à nos bénéficiaires », souligne la travailleuse sociale. « Ça s'est très bien passé avec Gérard, qui me faisait conduire, reprend celle qui est alors apprentie conductrice. Je me suis sentie à

l'aise, j'étais plus libre qu'à l'auto-école. »

Mais avec les cours et les heures de conduite qui s'enchaînent, ce n'est pas toujours facile pour la jeune femme de 21 ans. « Il y a eu des moments compliqués, je ne pensais pas à laisser tomber, mais ce n'était pas simple », ajoute-t-elle. Elle se tourne alors vers Justine Barrau. « Tu as toujours été là pour me conseiller », s'émue-t-elle.

« J'ai toujours voulu être infirmière »

L'inquiétude est finalement de courte durée. Son diplôme en poche, elle commence à travailler au CHU

d'Angers et obtient son permis du premier coup.

Pourtant, il lui manque quelque chose : « J'ai toujours voulu être infirmière, mais au moment de commencer mes études, avec le Covid, je ne parvenais pas à entrer dans une école », établit-elle. Avant de surmonter timidement : « Je vais commencer une formation d'infirmière. » Fouraha Abdou part à Tours (Indre-et-Loire) en février 2026 pour apprendre le métier qui l'a toujours passionnée. Et peut-être alors s'acheter une voiture.

« C'est l'accomplissement », souffle-t-elle.

La boucle est bouclée.

Justine SEGUI.

Le Permis citoyen d'Angers fête ses 10 ans



Le permis citoyen, dispositif d'aide pour payer son permis de la ville d'Angers fête ses 10 ans.

(Photo : MACO CLÉMENT, ANGEVINS CHÂSS FRANCE)

Ce jeudi 9 octobre, le dispositif Permis citoyen fête ses 10 ans. « On voulait fêter ça ! », sourit Justine Barrau, travailleuse sociale à la CCAS (Caisse centrale d'activités sociales) d'Angers et référente du dispositif. Pour l'occasion, bénévoles, travailleurs sociaux et partenaires vont se réunir.

« En réalité, le dispositif d'aide pour le permis existe depuis plus longtemps », révèle la référente du dispositif. Elle précise : « En 2015, on l'a rebaptisé Permis citoyen et on a changé le fonctionnement ».

Depuis, 588 personnes ont été séduites. Et elles sont plus de 312 à avoir décroché leur permis de conduire grâce à l'aide de la ville d'Angers, en échange d'un engagement associatif ou d'un service municipal. Ce dispositif touche davantage les jeunes (moyenne d'âge 25 ans) et les hommes (65 %). 50 % des Angevins qui passent le Permis citoyen ont un niveau inférieur au bac. Passer le

permis permet aussi à certains de découvrir le bénévolat. En 2024, 74 % n'avaient jamais été bénévoles et 63 % souhaitent s'engager durablement comme bénévoles à l'issue du permis.

Un accompagnement personnalisé

Les bénéficiaires ont aussi droit à un accompagnement personnalisé. « On laisse une partie du prix à la charge de la personne parce qu'on n'a qu'une enveloppe de 1 000 € et ça ne suffit pas pour payer un permis », reprend Justine Barrau. Ce qu'on fait, c'est qu'on regarde selon la situation si on ne peut pas décrocher d'autres aides. »

La CCAS propose également aux bénéficiaires une journée de prévention à la sécurité routière. Et ceux qui le veulent peuvent faire de la conduite supervisée (conduite accompagnée pour les adultes) avec un bénévole.

J. S.

Accompagner et mettre en lumière

Une compagnie de théâtre à Grégoire-Bordillon

En décembre 2024, deux résidentes ont initié un projet ambitieux de création d'un atelier théâtre et d'une troupe interne, rapidement soutenu par l'infirmière coordinatrice, forte de son expérience en théâtre amateur. Une troupe de six résidents s'est constituée, rejointe par une agente d'accompagnement, permettant de structurer durablement cette dynamique artistique.

La troupe prépare un spectacle pour le printemps 2026, sous la forme innovante d'un théâtre filmé, pensé pour s'adapter aux fragilités de chacun.

Sans attendre cette représentation, l'année 2025 a été marquée par une expérience artistique inédite : trois résidentes, membres de la troupe, ont participé comme figurantes à la pièce *Ce qui demeure* d'Élise Chatauret au théâtre Le Quai. Cette immersion sur scène, riche en rencontres et en émotions, a renforcé la confiance, la fierté et l'ouverture culturelle des participants.



2

Développer la coopération

Les projets et actions portés par le CCAS se développent au sein d'un écosystème riche et parfois complexe. La coopération est au cœur des principes d'action du CCAS afin de rendre plus cohérentes et optimales les solutions proposées aux Angevins.

Fluidifier le parcours des bénéficiaires

De nouvelles permanences de partenaires à la direction de l'Action Sociale.

> 30 permanences de France Horizon

Face à la complexité croissante du droit des étrangers, le CCAS et ses partenaires ont identifié un besoin renforcé d'accompagnement juridique sur le territoire angevin.

Dans le cadre d'une convention partenariale avec France Horizon, le CCAS a mis en place une permanence juridique spécialisée en droit des étrangers.

Cette action fait suite à la reprise de l'activité de l'Aptira et vise à accompagner les usagers du CCAS dans leurs démarches de demande ou de renouvellement de titres de séjour.

Trois créneaux hebdomadaires d'une heure sont proposés. L'orientation des publics est assurée par les professionnels du CCAS via un planning partagé avec l'association. Les rendez-vous se tiennent principalement au CCAS et au Pass, avec possibilité de suivi au siège de France Horizon. Entre mai et décembre 2025, 30 permanences ont été organisées. Elles ont permis l'orientation de 91 situations et la tenue de 77 rendez-vous, contribuant à prévenir les ruptures de droits et à sécuriser les parcours administratifs.

Les besoins en traduction sont couverts par une plateforme téléphonique et par l'intervention de l'association Asamla auprès du CCAS et du Pass.

Accompagner vers l'emploi

Des actions collectives autour de l'accès à l'emploi

Au sein du service Intervention Sociale, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) complète ses accompagnements individuels (172 personnes) par des actions collectives. Ces actions s'appuient sur une coopération renforcée avec les services du CCAS, municipaux et d'Angers Loire Métropole.

- **6 cycles découvertes des métiers** (au sein des Ehpad ou au sein de la direction de l'Action Sociale du CCAS, dans un équipement sportif de la direction municipale des Sports et Loisirs, au service de la Collecte des Déchets ou encore au sein du service municipal de la Propreté Publique) : 55 participants dont 16 immersions en condition d'emploi.
- **1 atelier « Booste ta recherche d'emploi »** : 7 personnes présentes. Les objectifs sont de dynamiser la recherche, simulation d'entretien et d'appel téléphonique.
- **1 atelier « Je booste mon image en situation professionnelle »** : 9 participants avec pour objectif de travailler sur l'image que l'on renvoie et l'incidence de celle-ci lors des phases de recrutement.
- **2 ateliers « Comprendre ses émotions »** : Deux sessions ont été réalisées en partenariat avec la direction municipale de la Santé Publique. 16 personnes ont participé avec pour objectifs d'identifier les émotions, d'apprendre à les repérer et de mieux les gérer pour en faire des atouts.

> En 2025, l'action a permis 1 entrée en formation d'aide-soignante et 6 entrées en emploi (3 en Ehpad, 1 au service de la Propreté Publique et 2 dans le secteur privé).

Faciliter le déploiement d'un accompagnement social global

S'appuyer sur les compétences des partenaires pour renforcer l'accompagnement.

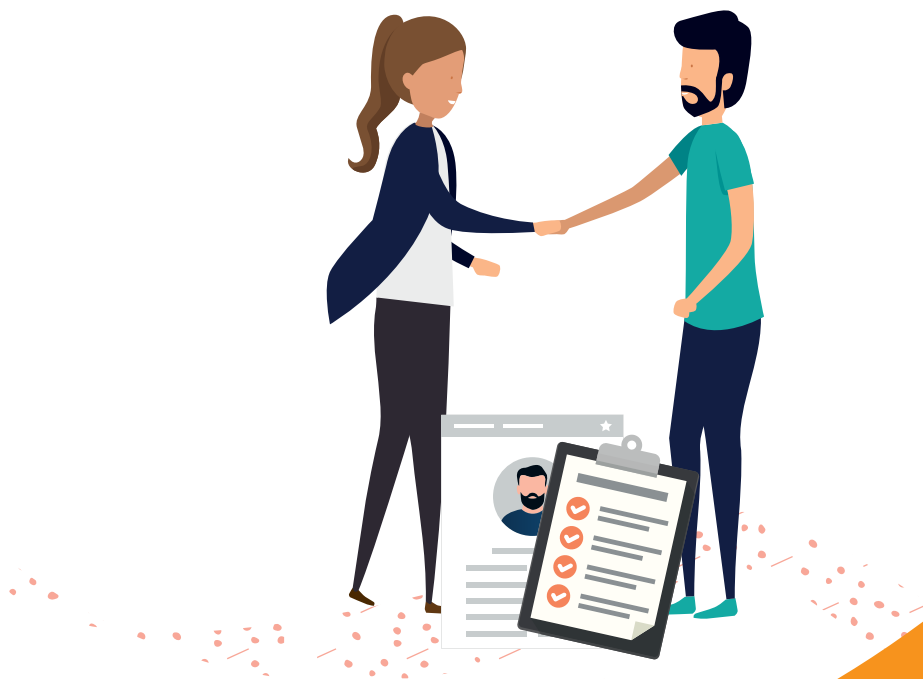
Dans une logique de facilitation du déploiement d'un accompagnement social global, l'activité s'est traduite par un volume soutenu d'accompagnements et de coordinations partenariales.

L'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de solidarités actives (RSA) a concerné 261 personnes, avec 77 sorties de dispositif (dont 17 accès à l'emploi, 11 orientations vers l'AAH, 12 départs à la retraite et 9 réorientations vers des partenaires emploi). Au total, 1 485 rendez-vous ont été réalisés, complétés par **222 contacts partenaires**, principalement en lien avec la coordination des parcours et le suivi des droits (Carsat, CPAM, Siao...).

Hors RSA, 427 personnes ont été accompagnées, pour une file active de 315 personnes au 31 décembre. Cette activité représente 1 775 rendez-vous usagers et **414 contacts partenaires**, avec une part importante de publics âgés, 43 % ayant 60 ans et plus.

83 jeunes de moins de 26 ans ont bénéficié d'un accompagnement, renforcé par 39 permanences de proximité sur deux sites de la **Mission locale angevine**.

Enfin, l'activité d'Accueil-Information-Orientation a enregistré 442 contacts pour 415 personnes, principalement pour des démarches liées à **l'accès aux droits et aux situations de suspension**.



3

Agir en proximité et intégrer la logique du « aller-vers »

Afin d'être plus accessibles aux Angevins les plus éloignés des institutions, les équipes du CCAS développent des stratégies de proximité en s'appuyant sur les établissements ancrés dans les territoires ou en facilitant la rencontre à domicile.

Accompagner les projets de territoire

Clap de fin pour la mission d'appui au NPNRU

Dans le cadre de la phase opérationnelle du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) 2015-2025 des quartiers de Belle-Beille et Monplaisir, deux travailleuses sociales du CCAS et une assistante administrative sont intervenues en tant qu'animatrices en appui au dispositif.

Leur mission a porté sur 3 volets :

- l'animation et la coordination des Comités techniques d'accompagnement social au logement (CTASR) ;
- l'accompagnement social des ménages concernés par les relogements et les réhabilitations ;
- le développement de la dynamique partenariale locale.

> 84 ménages accompagnés par le CCAS

Des actions de porte-à-porte et une présence aux temps collectifs ont renforcé le repérage des situations complexes.

Entre 2016 et 2025, 141 ménages ont bénéficié d'un accompagnement via le CTASR. Parmi eux, 84 ménages ont été accompagnés directement par le CCAS, illustrant son rôle central dans le dispositif.

L'accompagnement social visait à sécuriser les parcours résidentiels entre relogement et réhabilitation.

Concrètement :

- **Pour le relogement**, les travailleuses sociales ont soutenu les ménages dans la définition et la mise en œuvre de leur projet, en lien étroit avec les bailleurs. L'intervention comprenait l'analyse des ressources, l'accès aux droits, la prise en compte du taux d'effort et du reste à vivre, ainsi que le suivi post-relogement sur six mois.
- **Pour les situations de réhabilitation**, l'accompagnement portait sur la préparation aux travaux, la médiation, le soutien psychologique, les visites à domicile et l'orientation vers les partenaires et s'est adapté aux besoins, sans durée prédéfinie.

Provoquer la rencontre avec les habitants

Lutter contre l'isolement des seniors : un engagement durable à Angers

Depuis 2020, la Ville d'Angers et son CCAS ont fait de la lutte contre l'isolement des seniors un axe fort de leur politique du « bien vieillir ». Face aux fragilités révélées par la crise sanitaire, un plan ambitieux a été déployé et inscrit dans la durée, mobilisant près de 60 professionnels, plus de 50 partenaires et un budget annuel de 3 millions d'euros. Cette stratégie s'articule autour de trois priorités : repérer, veiller et prévenir. Le repérage est porté par des collectifs seniors regroupant dans chaque quartier les acteurs concernés et volontaires. En 2025, 1 215 seniors ont été abordés individuellement lors des Toc toc toc (à domicile) ou sur des stands sur la voie publique, forums... portés par ces collectifs. Une campagne de communication grand public et à destination des professionnels (de santé, commerçants...) accompagne cette dynamique pour que le repérage soit l'affaire de tous. La veille s'est renforcée en 2025 avec la mobilisation de trois services civiques qui viennent soutenir les 500 appels mensuels de convivialité ou de veille et peuvent également réaliser des visites à domicile.

Retrouvez le plan de lutte
contre l'isolement en vidéo :



4

Intervenir en subsidiarité



Le principe de subsidiarité est l'ADN même du CCAS. Sur le volet financier, il s'agit de proposer un complément local aux aides départementales ou nationales, là où les besoins sont identifiés. Sur le volet de l'action, l'enjeu est de compenser les secteurs non couverts par l'offre des acteurs du territoire. Ces prestations permettent à la fois de répondre aux situations d'urgence, de soutenir les Angevins dans leurs besoins quotidiens et de proposer un accompagnement social.

Les aides sociales facultatives : baromètre des besoins des Angevins

Les aides délivrées : une sollicitation du CCAS légèrement supérieure en 2025

Les familles de besoin - aides et dispositifs	2023	2024	2025
Se nourrir, s'alimenter*	547 834 €	556 626 €	575 968 €
Accéder à un logement, l'équiper, s'y maintenir	48 326 €	40 391 €	64 866 €
Prendre soin de soi, se soigner	165 621 €	180 030 €	196 038 €
Faire face aux imprévus, à un évènement exceptionnel	14 858 €	10 342 €	10 655 €
Se former et vivre de son travail	852 €	590 €	230 €
Développer un projet professionnel	55 085 €	54 097 €	48 741 €
Se déplacer	21 590 €	13 314 €	12 326 €
Se cultiver	12 562 €	4 846 €	1 901 €
TOTAL	866 728 €	860 236 €	910 725 €

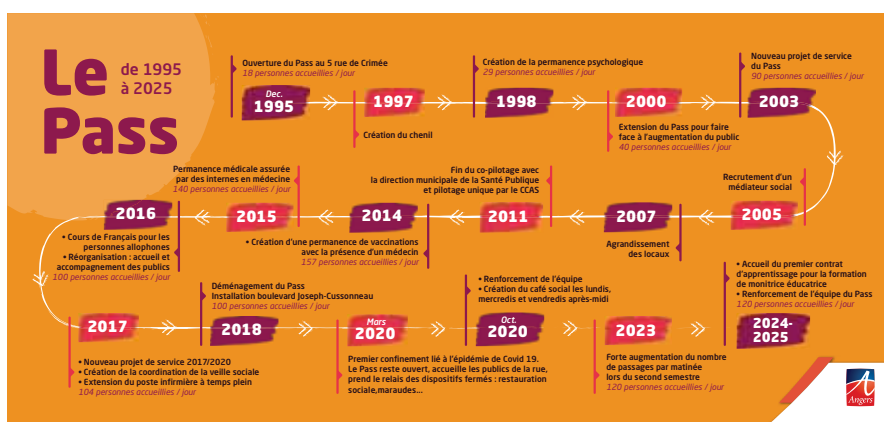
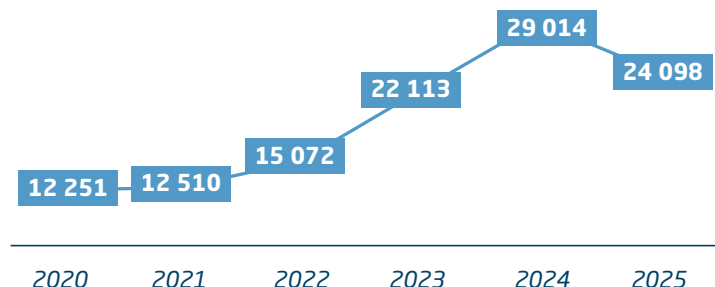
*focus sur les aides pour « Se nourrir, s'alimenter » :

Se nourrir, s'alimenter		2024	2025
Aides financières directes (2 703 aides)	Aide alimentaire	176 067 € (2 688 aides)	181 537 € (2 789 aides)
	Aide alimentaire pour jeunes en formation	150 € (2 aides)	135 € (2 aides)
	Aide alimentaire pour jeunes en parcours d'insertion	585 € (13 aides)	270 € (6 aides)
Aides indirectes	La restauration des étudiants (pour accès aux restaurants du Crous)	10 180 € (204 aides)	9 900 € (198 aides)
	La restauration sociale (repas pour personnes sans-abris)	241 007 € (26 810 repas)	250 356 € (26 485 repas)
	Mon p'tit marché (subvention au jardin de cocagne angevin pour la mise en œuvre de son dispositif)	128 000 €	133 00 €
	Tous au resto (action collective pour rompre l'isolement en partenariat avec le FJT Marguerite-d'Anjou)	637 €	770 € (220 repas)
TOTAL		556 626 €	575 968 €

Le Pass (Point accueil santé solidarités), un accueil inconditionnel des Angevins en grande précarité

Le Pass a célébré ses 30 ans d'existence en 2025. Né d'une volonté municipale et d'un travail collectif avec les acteurs sociaux et de santé, le Pass s'est adapté au fil des décennies aux évolutions des besoins : grands exclus, demandeurs d'asile, sans-abri, personnes isolées... Aujourd'hui encore, il poursuit sa mission avec la même exigence : offrir un accueil inconditionnel digne et chaleureux, faciliter l'accès aux droits et à la santé et accompagner chacun vers une meilleure insertion.

Nombre d'accueils au Pass - 2020-2025



À l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, le Pass a célébré cet anniversaire avec l'ensemble de ses partenaires. Le CCAS souhaitait ainsi honorer les nombreuses et essentielles coopérations qui font la qualité de l'accueil.

Un après-midi « portes-ouvertes » puis une soirée conférence - table-ronde sur le thème « les femmes et le sans-abrisme » ont permis de rassembler plus de 200 personnes. Le tout ponctué de chants, slams et témoignages émouvants de personnes accueillies.

Le maire a profité de cette occasion symbolique pour confirmer la construction d'un Pass, en « dur », en remplacement des bâtiments modulaires actuels, qui ouvrira en 2028 à proximité immédiate du site présent. Il a également annoncé le renforcement dès 2026 d'un deuxième accueil de jour piloté par l'association Aide Accueil, dans les locaux qu'elle occupe jusqu'alors provisoirement, salle Daviers, à proximité du CHU.

Soutenir les projets associatifs

Le soutien du CCAS se décline selon plusieurs modalités, adaptées aux besoins des partenaires.

- Mises à disposition de locaux : 500 000 €
- Subventions de projets ou de fonctionnement : 961 493 €
- Soutien logistique ou technique aux associations dans les besoins quotidiens ou pour la mise en place de manifestations : Chasse aux œufs du Secours Populaire, Réveillon de l'amitié angevin, Journée Mondiale du refus de la Misère, ...

> 80 associations
référencées auprès
du CCAS.

5

Placer l'innovation au cœur des projets afin de toujours adapter les réponses aux besoins des Angevins

Parce que notre territoire et les besoins des Angevins sont en perpétuelle évolution, le CCAS innove et accompagne l'innovation.

Innover dans l'offre de service en réponse aux nouveaux besoins des habitants et des agents

Le parcours répit : une réponse pour les aidants et une réponse pour la continuité de parcours des agents

Le service Cap seniors & aidants déploie plusieurs dispositifs d'aide aux aidants dont un parcours répit permettant à l'aidant de confier son proche aidé à une équipe de professionnels pour lui permettre de souffler, prendre un peu de temps pour lui, faire une activité ou se rendre à un rendez-vous médical.

Le parcours répit s'appuie sur différentes solutions :

- « Lib'R » : Un agent d'accompagnement s'occupe du proche, à domicile, pour des créneaux de 2 à 4 heures en proposant des activités adaptées, tout en garantissant un accompagnement bienveillant.
- La halte-répît : accueil du proche dans un espace dédié au CHU un après-midi par semaine pour des activités en groupe ou individuelles.
- La prise en charge du proche durant les activités bien-être et de loisirs proposées aux aidants par le CCAS dans un espace attenant.

En 2025, 102 aidants ont bénéficié d'une de ces possibilités de répit.

Le parcours répit est animé par 2 agents du CCAS dans le cadre d'une adaptation de poste. Cette dynamique traduit l'engagement du CCAS à prévenir les inaptitudes professionnelles et l'implication très engagée des 2 agents révèle l'intérêt de la démarche.

Le succès des conférences numériques en direct d'Angers seniors animation

Le service Angers seniors animation propose des conférences pour faire découvrir des établissements et lieux essentiels pour les seniors. Pour faciliter l'accès du plus grand nombre aux informations, ces conférences sont retransmises en direct en vidéo à l'hôtel de ville et dans les résidences autonomie. Fin juin, les participants ont ainsi pu découvrir le pôle gériatrique du CHU présenté par un médecin. Une grande réussite puisque ce format a permis de réunir plus de 140 seniors dont 80 dans la salle du conseil municipal et entre 10 et 20 personnes dans chaque résidence.

Utiliser des technologies innovantes et ludiques pour renforcer la stimulation

Des champions de e-bowling à Grégoire-Bordillon

Tout au long de l'année, tous les 15 jours, l'équipe s'entraîne dans les locaux de la résidence Grégoire-Bordillon, sous la houlette d'une agente d'accompagnement.

L'activité présente de nombreux intérêts : lien social, motricité, concentration, émulation... et rencontre un franc succès ! Une équipe de résidents et de seniors du quartier s'est présentée comme en 2024 au championnat départemental. Forts de leur brillante 2^e place, ils ont pu participer au challenge régional.

Retrouvez le parcours répit en vidéo :



Adapter l'organisation pour plus d'efficience

S'appuyer sur les évaluations de la HAS pour faire évoluer l'organisation

En 2025, les Ehpad du CCAS ont clôturé l'évaluation externe imposée tous les 5 ans par la Haute autorité de santé (HAS). Les notes obtenues, donnant un niveau C, représentent la moyenne par grands domaines des 157 critères évalués. Elles confirment la qualité de l'accompagnement proposé et l'engagement des établissements dans une démarche d'amélioration continue tout en pointant les axes de progrès. Les résultats ont permis de définir des priorités pour renforcer la démarche qualité et la gestion des risques, tout en consolidant les acquis.

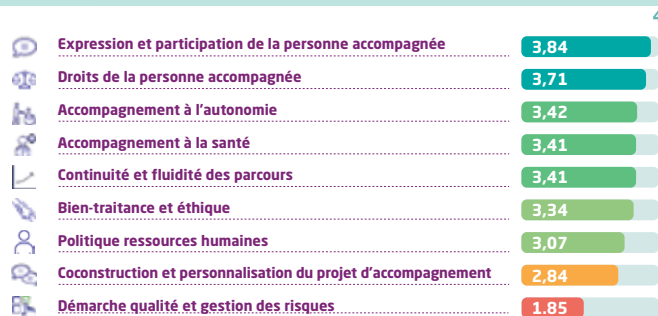
Les missions du Clic ont également été évaluées en 2025, s'inscrivant dans la même dynamique d'amélioration des services rendus. L'évaluation a permis d'apprécier la qualité des pratiques professionnelles et l'organisation du service. Le Clic a obtenu le niveau C, attestant d'une démarche qualité en cours de développement, conforme aux attendus du référentiel HAS. L'évaluation souligne la satisfaction des personnes accompagnées, la formalisation des pratiques et l'adaptation régulière des accompagnements. Elle met également en évidence une dynamique partenariale territoriale structurée, contribuant à la qualité et à la continuité des parcours.

L'arrivée (en juin 2025) d'une responsable qualité au CCAS va permettre la structuration d'une démarche qualité et de gestion des risques, axe principal à travailler à l'issue de ces évaluations.

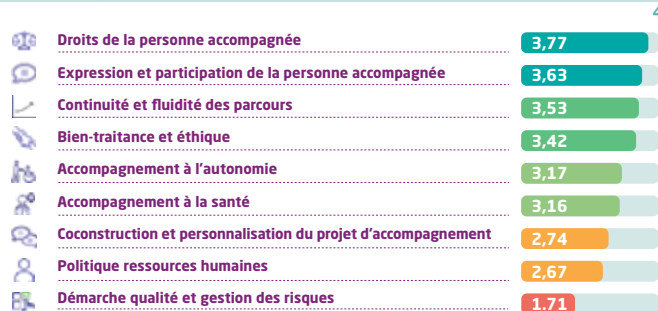
Le nouveau projet d'établissement des résidences autonomie : une démarche collective et stratégique

Les résidences autonomie ont engagé en 2024 la révision de leur projet d'établissement, document stratégique renouvelé tous les cinq ans et garant de l'agrément départemental. Cette démarche collective, associant professionnels, résidents, familles, partenaires et seniors angevins, a abouti début 2025. Elle définit cinq axes majeurs : qualité du « chez soi », accueil de publics vieillissants avec troubles psychiques ou handicaps, évolution du modèle économique et ouverture sur les quartiers. Le projet vise à consolider les services existants tout en adaptant les compétences et les partenariats. Il réaffirme le rôle des résidences autonomie comme maillon complémentaire du parcours résidentiel, dans le respect de leurs missions et de leurs limites.

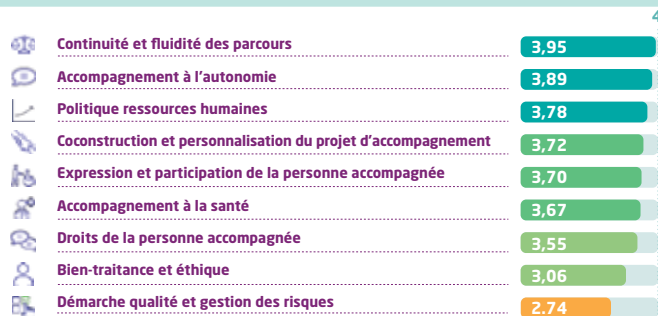
Ehpad César-Geoffray



Ehpad Gaston-Birgé



Clic - Cap seniors & aidants



6

Agir dans une démarche responsable face aux enjeux de transition écologique et de développement durable

Pour faire face aux défis, climatiques, environnementaux, économiques et sociétaux, et faire évoluer le territoire et ses habitants vers de nouvelles manières d'habiter, de se déplacer ou encore de consommer, le CCAS, comme Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers, s'est engagé dans une démarche de transition écologique. Valorisation de l'économie circulaire, modes de déplacement responsables, maîtrise énergétique sont au cœur des réflexions du fonctionnement du CCAS.

Lutter contre le gaspillage et les difficultés d'accès aux produits alimentaires

L'utilisation du frigo solidaire pour les jeunes Angevins

L'espace « J - Angers connecté jeunesse » de la direction municipale de la Jeunesse et de la Vie Étudiante abrite un réfrigérateur à libre disposition des usagers. Ce frigo solidaire permet aux jeunes angevins de se servir en aliments déposés par d'autres Angevins.

En 2025, le service de portage à domicile a contribué à fournir près de 439 barquettes (entrées, plats ou desserts) soit environ 36 repas par mois, qui n'auraient pas été consommés.

Sensibiliser aux enjeux environnementaux

Des ateliers pour découvrir les écogestes

Le service Accueil-Médiation-Conseil en partenariat avec Unis-Cité organise des permanences d'équipes de volontaires en service civique au sein de l'accueil pour animer un atelier de sensibilisation aux bonnes pratiques à la fois économiques et environnementales. Comment économiser l'eau, l'électricité, bien régler son chauffage...? Les volontaires présentent de nombreuses astuces pour favoriser les économies d'énergie et proposent un accompagnement aux démarches en ligne pour recevoir le chèque énergie.





© Ville d'Angers

Le jardin potager du Pass : pour la santé et bien plus

L'équipe du Pass développe depuis plusieurs années des projets favorisant la remobilisation, la socialisation et le pouvoir d'agir des personnes accueillies, dont un atelier jardinage devenu en 2025 un véritable potager.

Implanté sur le site même du Pass, ce projet collectif transforme un espace jusque-là inexploitable, en lieu vivant, productif et apaisant.

Porté par l'équipe et des personnes accueillies, il s'inscrit dans une démarche thérapeutique, éducative et écologique, inspirée de la permaculture. Le potager permet de travailler la régularité, la responsabilité et l'engagement dans la durée, tout en favorisant le lien à la nature et aux autres. Les récoltes (légumes et plantes aromatiques) sont utilisées pour l'alimentation.

Elles permettent de promouvoir des habitudes plus favorables à la santé notamment avec la culture de plantes médicinales dites « simples » (verveine citronnée, menthe, mélisse, sauge, camomille) permettant une offre de boissons naturelles, sans sucre et sans caféine, en alternative à la consommation parfois excessive de café, de cacao industriel, de lait et de sucre très présente parmi les populations accueillies. Les tisanes, bio et locales, ont progressivement été adoptées avec plaisir par les usagers.

Bien plus que pour sa production alimentaire, ce projet constitue un support d'accompagnement global, de bien-être et de valorisation des compétences, renforçant l'ancrage, la confiance et la participation des personnes accueillies avec des impacts contribuant au bien-être physique et mental.

Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments

Réhabilitation de la Corbeille d'argent : modernisation et amélioration du confort

En 2025, un vaste programme de réhabilitation de la résidence autonomie a été engagé afin d'améliorer le confort thermique, la sécurité et la qualité des espaces de vie. Les travaux portent notamment sur l'isolation du bâtiment, la mise aux normes électriques et incendie, ainsi que l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite, avec la création d'un logement PMR par étage et d'une chambre d'hôte. Le projet est piloté par le propriétaire Angers Loire Habitat et financé par le CCAS, avec le soutien de la Carsat et de l'Anah. À l'issue des travaux, les économies d'énergie seront supérieures à 50 %. Les choix techniques ont également tenu compte de l'impact carbone à long terme du chantier, en décidant notamment de ne pas remplacer certaines menuiseries.



© CCAS

Annexes

Les membres du conseil d'administration en 2025

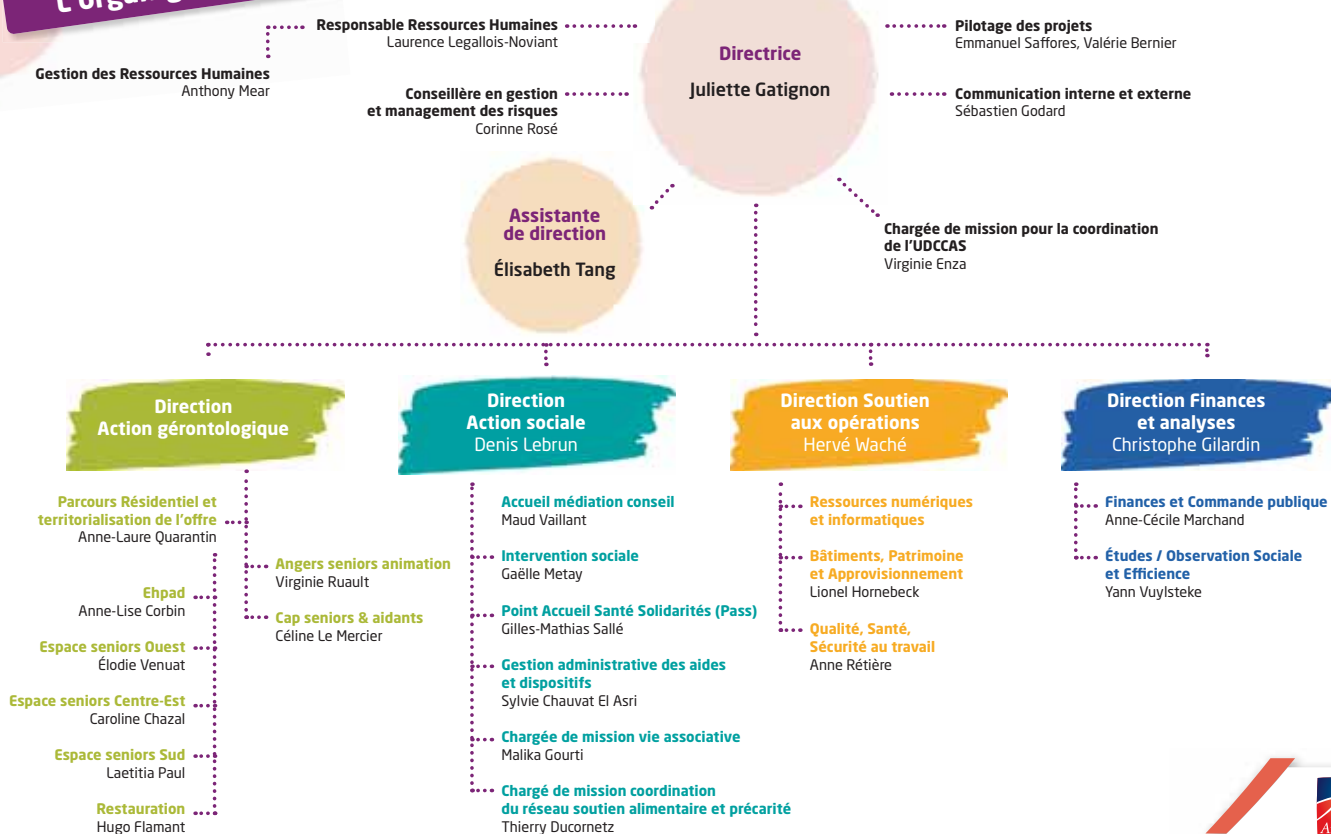
- **Président : Christophe Béchu, maire-président.**
- **8 élus issus du conseil municipal**
 - > Christelle Lardeux Coiffard, Première adjointe au maire, adjointe aux Solidarités actives et aux Droits de femmes, Présidente déléguée
 - > Richard Yvon, adjoint aux Seniors et à la Santé
 - > Christine Stein, conseillère municipale
 - > Augustine Yecke, conseillère municipale
 - > Claudette Daguin, conseillère municipale
 - > Anne-Marie Potot, conseillère municipale
 - > Anthony Guidault, conseiller municipal
 - > Céline Véron, conseillère municipale
- **8 administrateurs nommés par le maire**
 - > Benoît Akkaoui, Ressourcerie des Biscottes (directeur), Représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
 - > Cécile Alleman, Les Capucins (directrice générale) Personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
 - > Nicole Bernardin, UDAF 49 Représentante des associations familiales
 - > Philippe Bourgeteau, Régie de quartiers d'Angers (directeur) Personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
 - > Emmanuel Lefébure, Aide Accueil (président) Personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
 - > Marie-Claire Lucas, Filalinge (Présidente) Personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social
 - > Antoine Masson, Anjou Accompagnement (Directeur général) Représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département
 - > Charles de Montferrand, GEM « Les compagnons de Simon de Cyrène » Représentant des associations de personnes handicapées du département

L'organigramme général des services

à la date de parution du bilan d'activités

Centre communal d'action sociale
Décembre 2025

L'organigramme général des services



Une nouvelle structuration du système de pilotage du CCAS

Afin de renforcer l'efficacité du CCAS et d'adapter son action à l'évolution des besoins des Angevins, une nouvelle structuration du système de pilotage a été engagée.

Après une phase d'évaluation concertée menée en 2024, l'année 2025 a permis la mise en œuvre progressive des préconisations issues de l'étude.

Cette réorganisation vise à clarifier les rôles, les circuits de décision et l'articulation entre fonctions supports internes et services mutualisés avec la Ville et Angers Loire Métropole.

Elle se traduit par un nouvel organigramme intégrant une direction Supports aux Opérations, une direction Finances et Analyses, et une fonction RH renforcée. La création de postes dédiés, dont un conseiller de gestion, soutient l'analyse de l'efficacité et des activités de l'établissement.

Un nouveau comité de direction (Codir), renforcé des fonctions stratégiques transversales, a été instauré. À ses côtés, un Codir élargi réunissant l'ensemble des cadres favorise la coordination et le développement des partenariats.

Enfin, le pilotage opérationnel a été renforcé par la mise en place de tableaux de bord partagés, co-construits avec les équipes.

La prévention santé pour les seniors

22 programmes de prévention santé et des bienfaits pour :

- Préserver la santé mentale et physique des seniors et des aidants
- Rompre l'isolement
- Stimuler l'élan vital



Une enquête pour mesurer les impacts

> 300 seniors inscrits à Angers seniors animation ont été interrogés.

LIEU DE VIE



21%
MAISON



73%
APPARTEMENT



6%
RÉSIDENCES SENIORS
OU EHPAD



71%
DE CES SENIORS
VIVENT SEULS

29%
VIVENT AVEC
AU MOINS
UN PROCHE



SEXE

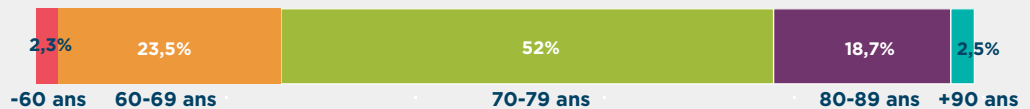


79%



21%

TRANCHES D'ÂGES



Effets sur la santé

SANTÉ SOCIALE

71 % sont plus à l'aise avec les autres

58 % ont de nouvelles relations

51 % se sentent moins seuls

> 9 seniors sur 10
ressentent au
moins un bienfait,
avec en moyenne
5 bienfaits par senior.

SANTÉ MENTALE

54 % ont un meilleur moral

33 % sont moins stressés / anxieux

24 % ont gagné en confiance en eux

SANTÉ PHYSIQUE

25 % dorment mieux

22 % ont plus de force

21 % ont moins de douleurs



8,5 / 10

est la note attribuée par
les seniors au programme
d'activités proposé dans
la revue Bords de Maine

Fréquence de pratique

89 % pratiquent 1 fois
par semaine et plus

11 % pratiquent uniquement
avec Angers seniors animation

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation
49020 Angers

angers.fr rubrique CCAS